

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Intégration de l'École de commerce plein temps aux Écoles professionnelles commerciales

Dès août 2026, l'École de commerce rejoindra les Écoles professionnelles commerciales de Lausanne, d'Aigle et de Nyon. Conformément aux objectifs généraux poursuivis dans le cadre du projet MAT-EO, cette nouvelle organisation vise à clarifier les filières de formation, en particulier celle concernant les métiers du commerce, et à renforcer la position de l'École de commerce comme voie privilégiée vers les formations supérieures en gestion. Les élèves qui suivent actuellement un cursus en École de commerce dans un gymnase pourront y poursuivre leur formation jusqu'à l'obtention de leur diplôme.

Il existe aujourd'hui deux voies de formation commerciales permettant de décrocher un Certificat fédéral de capacité (CFC) d'employée ou employé de commerce ainsi qu'une maturité professionnelle. Le cursus en École professionnelle commerciale suit un modèle dit dual où l'élève partage son temps entre des cours théoriques à l'école et une partie pratique en entreprise. Le cursus en École de commerce, actuellement possible dans 7 gymnases, se déroule en 4 ans, dont 3 années à plein temps à l'école puis une année de stage en entreprise. Depuis la réforme de 2023, l'enseignement par compétences opérationnelles plutôt que par discipline avait déjà rendu plus professionnalisante cette voie de formation. En 2026, un prochain pas sera franchi avec une nouvelle grille horaire et des examens harmonisés en maturité professionnelle.

Dès la rentrée 2026, l'École de commerce rejoindra les Écoles professionnelles commerciales. Cette nouvelle organisation clarifie le dispositif de formation aux métiers du commerce et permettra d'augmenter les synergies entre les deux voies de formation. Les compétences métiers des élèves seront également renforcées et constitueront un avantage pour une entrée réussie sur le marché du travail. Ils pourront également compter sur la même préparation aux examens. L'École de commerce confirmera ainsi sa position de parcours privilégié vers les formations supérieures en Haute école de gestion, voie choisie par 70% des diplômées et diplômés.

Le cursus en École de commerce sera possible dans trois établissements : à l'École

professionnelle commerciale de Lausanne (EPCL), à l'École professionnelle commerciale du Chablais à Aigle (EPCA) et à l'École professionnelle commerciale de Nyon (EPCN). Cette organisation a été privilégiée à la centralisation, car elle permet de répartir les élèves dans plusieurs établissements déjà existants. La possibilité d'ouvrir des classes dans le nord du canton n'a pour l'heure pas pu se concrétiser, mais reste à l'étude. Cette nouvelle organisation, suivie par la transformation menant à la maturité en 4 ans MAT-EO, sera alignée à la planification à moyen et long terme des bâtiments scolaires postobligatoires. Les enseignantes et enseignants de l'École de commerce verront leurs acquis conservés et pourront donc continuer d'exercer au gymnase.

Les quelque 1000 élèves en cours de formation en École de commerce ne sont pas concernés par la réforme et pourront terminer leur cursus dans leur gymnase actuel. L'ouverture des classes se fera de manière progressive. En août 2026, les premiers élèves débiteront leur formation dans les écoles professionnelles commerciales d'Aigle, de Nyon ou de Lausanne. Puis chaque année jusqu'en 2029, environ 250 jeunes feront de même. À cette date, du côté des gymnases, l'ensemble des élèves en formation commerciale aura terminé son cursus.

École de commerce

L'École de commerce dispense une formation professionnelle initiale d'employée et employé de commerce à plein temps, complétée par un stage validé en entreprise. Le cursus dure 4 ans, dont 3 en école et une année en entreprise. À l'issue de cette formation, les élèves décrochent un Certificat fédéral de capacité (CFC) d'employée ou employé de commerce et une Maturité professionnelle Économie et services, type économie.

Écoles professionnelles commerciales

Les Écoles professionnelles commerciales forment notamment les employées et employés de commerce en voie duale. Les élèves partagent leur temps entre des cours théoriques à l'école et une partie pratique en entreprise. Le cursus dure 3 ans et mène à l'obtention d'un Certificat fédéral de capacité (CFC) d'employée ou employé de commerce. La formation dure une année de plus pour celles et ceux qui choisissent de suivre également les cours permettant de décrocher une Maturité professionnelle Économie et services, type économie.

Bureau d'information et de communication de l'État de Vaud

Lausanne, le 07 mai 2025

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

DEF, Frédéric Borloz, conseiller d'Etat

DEF, Lionel Eperon, directeur général de l'enseignement postobligatoire